

vernement, en les prêtant aux compagnies qui construisent des chemins de fer qu'on peut considérer comme des lignes alimentant les voies du gouvernement, ces rails devant être remis poids pour poids à l'entrepôt du gouvernement à la jonction de ces lignes.

Tout ce que je puis dire, M. l'Orateur, c'est que la graine de montarde a produit un grand arbre dans les branches duquel les oiseaux de l'air vont aller se percher.

La motion est adoptée, et le bill passe en troisième délibération.

#### SUBSIDES—CONCOURS.

La Chambre délibère sur les résolutions rapportées par le comité des subsides.

Bureau du Conseil privé de la reine ..... \$25,802 50

M. MILLS : J'avais compris que le ministre des finances réduirait cette dépense.

Sir CHARLES TUPPER : Je dois dire, M. l'Orateur, que vu la période avancée de la session, et vu les indications que j'ai reçues de l'opposition qu'il faudrait retarder la session d'au moins un jour ou deux pour demander le concours au sujet des *item* auxquels les honorables députés de la gauche objectent, je propose de biffer dans les prévisions budgétaires tout ce qui se rapporte à l'augmentation du traitement de M. Pope. Je propose donc que cette dépense soit réduite de \$350.

La motion est adoptée.

Département du revenu de l'intérieur ..... \$41,890 60

Sir RICHARD CARTWRIGHT : On avait promis une explication au sujet de l'affaire à laquelle on avait objecté très justement, je crois. Il s'agit de l'augmentation énorme du nombre des commis de première classe, qui sont au nombre de neuf dans ce département. Au moment où cet article a été adopté on a promis des détails complets sur cette augmentation, et nous voulons savoir du ministre des finances la raison pour laquelle on a jugé nécessaire ce chiffre exorbitant.

Sir CHARLES TUPPER : Je crois que l'explication a été donnée subséquentement par le ministre du revenu de l'intérieur, alors que l'honorable député peut avoir été absent de la Chambre. L'énormité apparente du nombre de commis de première classe dans ce département est dû au fait de la grande quantité de services : l'accise, les poids et mesures, les canaux, les estacades ; qui tous ont des chefs de statistique et de comptabilité.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Sur vingt-sept commis qu'il y a dans ce département il y en a neuf de première classe ; c'est un abus réel du système, qui ne saurait se justifier.

Sur la résolution,

Chemins de fer et canaux, Canadien du Pacifique..\$180,100

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Sous ce chef je remarque qu'en vertu d'un arrêté du conseil portant la date du 11 décembre, on accorde une allocation de \$2,000 à M. Schreiber. Quelle est l'intention du gouvernement au sujet de cette affaire et quand cela va-t-il s'arrêter.

Sir CHARLES TUPPER : Du moment que les travaux seront terminés, je suppose.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'ai appris que l'entreprise avait été transférée à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Sir CHARLES TUPPER : L'affaire n'est pas encore tout à fait terminée.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Est-ce qu'on s'attend à ce qu'elle se termine en 1888 ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui.

Sir RICHARD CARTWRIGHT

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Alors quoi que l'on fasse au sujet de M. Schreiber, ce crédit particulier deviendra caduc ?

Sir CHARLES TUPPER : Oui.

Sur la résolution,

Dépenses casuelles du Sénat. .... \$ 59,488

Sir CHARLES TUPPER : Je propose de réduire cette somme de \$1,200 pour le traitement du greffier des journaux français et du sous-sergent d'armes.

Sur la résolution,

Contribution pour l'Institut Impérial..... \$97,333.33

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quand ce crédit a été voté j'ai compris que cette somme constitue toute notre contribution à cette fin, et que nous ne nous sommes engagés en aucune façon à payer une subvention annuelle.

Sir CHARLES TUPPER : L'honorable député verra en examinant les papiers que la chose a été dite de la façon la plus claire au comité qui s'est occupé de l'affaire.

Sur la résolution,

Immigration, salaires..... \$229,525

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Au sujet de cette résolution, je n'ai pas besoin de répéter à la Chambre les raisons invoquées par l'opposition au sujet de la convenance de cette dépense ; mais il m'a paru que dans le rapport du comité de l'immigration qui a été déposé sur le bureau de la Chambre, mais qui n'a pas été adopté, il y a eu des erreurs sérieuses de chiffres. Je ne vois pas comment le département en est arrivé à la conclusion qu'on ne rendait compte que de 67,999. Il me semble que les états déposés sur le bureau et venant du département, démontrent bien clairement qu'il y a quelque chose comme 100,000 et plus. Il n'est pas possible de réconcilier le rapport du comité avec les états contenus dans le recensement et les états du département de l'immigration. Ces états font voir clairement qu'il faut calculer sur 100,000 plutôt que sur 67,000. Si le ministre de l'agriculture a quelque déclaration à faire à ce sujet je serai heureux de l'entendre, car, en prenant les rapports de ses prédécesseurs, je ne puis comprendre comment on est arrivé à ces chiffres.

M. CARLING : Je dois dire que je ne suis pas préparé à répondre à la question de l'honorable député ; attendu que je ne la prévoyais pas. Je puis m'engager à fournir l'explication plus tard.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Plus tard, mais quand !

M. MILLS (Bothwell) : Au jour du jugement dernier.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Voici ce que semblerait être la vérité à ce sujet. Le rapport en question a été fait d'après des principes purement spéculatifs, et par une sorte d'hypothèse à l'effet qu'un grand nombre de personnes étaient mal à propos comptées parmi ces colons. Cela paraît être l'explication trouvée. Nous ferions aussi bien d'admettre le fait que, quelle qu'en soit la raison, 100,000 personnes données comme colons sont parties. Je ne vois pas de quelle façon on peut sortir de là. Je regrette donc de voir que le ministre ne peut fournir d'explication admissible de ce qui, de prime abord, paraît être un état erroné.

Sur la résolution,

Quarantaine..... \$77,968

M. SCRIVER : Je voudrais avoir des renseignements au sujet du lazaret de Tracadie. Il y a quelques années j'ai écouté avec un intérêt douloureux ce qu'a dit M. Anglin, alors député de Gloucester, N.-B., au sujet de cette institution. Le nombre de ces malheureux lépreux diminue-t-il ou augmente-t-il ? Je voudrais aussi savoir s'il y a un rapport quelconque de fait par un médecin chargé de cette